



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée : « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre
les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre
dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration soumise par la National Alliance of Women's Organizations, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.



Déclaration

La NAWO, National Alliance of Women's Organizations, regroupe plus de 60 organisations de femmes et des adhérents individuels. Elle assure la représentation de ses membres et leur apporte son soutien et s'emploie à promouvoir l'égalité entre les sexes et la mise en œuvre des instruments convenus au niveau international pour la défense des droits fondamentaux des femmes. Travaillant conjointement avec des organisations sœurs en Ecosse et en Irlande du Nord en qualité de membres du Comité commun du Royaume-Uni sur les femmes, elle fait part des préoccupations de ses membres au Groupe de pression européen pour les femmes et exerce son influence au niveau national sur les questions d'égalité des sexes. La NAWO participe activement aux réunions des Comités préparatoires (prep-coms) de la Commission de la condition de la femme à Genève et envoie régulièrement des délégations à la CCF à New York. En 2010, la NAWO a contribué à l'établissement de la publication de la Commission nationale des femmes (WNC) « What's Beijing got to do with me? » produite pour célébrer Beijing + 15. *Nous regrettons profondément la décision du Gouvernement actuel du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'abolir cet élément unique largement admiré et peu coûteux de la structure nationale visant à entendre les voix des femmes, eu égard, en particulier, au fait qu'il a été établi en 1969 conformément à la demande de l'Organisation des Nations Unies qui avait estimé que les États Membres devraient disposer de mécanismes pour entendre des femmes informées et travailler avec elles.*

En outre, en 2010 à une réunion intitulée *Age Cannot Wither Us*, tenue au cours de la cinquante-quatrième session de la CCF, la NAWO, conjointement avec des orateurs du Ghana, de la Communauté internationale baha'ie et de l'Irlande du Nord, a examiné la détresse des femmes âgées. Le vieillissement des populations est un phénomène qui intervient tant dans les pays développés que dans les pays en développement¹. Les femmes âgées du monde, y compris beaucoup de veuves, souffrent notamment de pauvreté, de solitude et d'une mauvaise santé et leur nombre va s'accroître de manière substantielle. En 2008, au Royaume-Uni seulement, 3,3 millions de retraités dont les deux-tiers étaient des femmes, recevaient des prestations de retraite subordonnées à un critère de ressources. Le niveau de pauvreté des femmes retraitées au Royaume-Uni reste un des plus élevés d'Europe et l'aide de l'État, une des plus modestes.

Les faibles revenus des femmes actives et leurs responsabilités familiales particulières contribuent grandement à cette situation. À l'école, les filles n'étudient pas les disciplines qui pourraient le mieux les préparer à un emploi bien rémunéré. Ainsi, deux fois plus de femmes que d'hommes travaillent dans le secteur public, et des milliers d'entre elles vont maintenant probablement perdre leur emploi à la suite des politiques visant à réduire les dépenses publiques pour payer la dette nationale en cette période de crise financière mondiale². La plupart des femmes occupent un emploi de bureau car elles ne possèdent pas les qualifications requises pour trouver un emploi bien rémunéré ailleurs.

¹ Lee, Ronald, The Demographic Transition: Three Centuries of Fundamental Change, *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 17, n° 4, 1^{er} novembre 2003, p. 167-190(24), *American Economic Association*.

² Women's Budget Group, Analysis of UK Coalition Government's Spending Review, 9 novembre 2010; Londres.

La NAWO estime qu'il est donc particulièrement important que la cinquante-cinquième session de la CCF prenne des mesures pour assurer que les filles aient la même scolarité et le même accès à l'éducation que les garçons et que, dans les écoles, les filles soient encouragées à étudier des disciplines qui contribueront à éliminer la ségrégation sur le marché de l'emploi, laquelle est responsable, pour une grande part, de l'inégalité traditionnelle des salaires et de la pauvreté relative des femmes. Dans ses études précédentes, la CCF a déterminé que les stéréotypes sexistes qui existent, à tous les niveaux, dans les écoles de même que dans les sociétés, sont un obstacle omniprésent à la promotion des femmes ; il faut faire face à cette situation à partir des premiers jours de scolarisation³.

Ces dernières années, s'il est vrai qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans des spécialités telles que la biologie et la médecine, surtout dans le secteur des soins infirmiers, les hommes continuent de dominer dans les mathématiques, les sciences physiques, l'informatique et l'ingénierie. Ils sont, de ce fait, beaucoup mieux équipés pour trouver des emplois bien rémunérés dans les sociétés commerciales, tandis que les femmes sont plus susceptibles de trouver du travail dans le secteur public où elles seront moins bien payées. Au Royaume-Uni, les femmes n'occupent que 12,3 % de l'ensemble des emplois dans le secteur des sciences, de l'ingénierie et de la technologie (SET). Par ailleurs, on trouve plus de femmes que d'hommes dans des emplois de niveau inférieur (26,5 % contre 16,5 % d'hommes). Les femmes sont moins susceptibles d'occuper des emplois d'encadrement dans le secteur des SET et leur taux de rémunération horaire dans les emplois professionnels reflète un écart de salaire inacceptable de 11,1 %, qui se situe à peine en-dessous de celui de 12,6% qui existe au niveau national.

Le niveau inférieur d'emploi des femmes réduit aussi le montant de leur retraite. Beaucoup peut être fait pour changer cette situation – au Royaume-Uni, la planification et la construction du village olympique de 2012 s'effectue avec le concours de femmes de toutes les qualifications et de tous les niveaux d'encadrement.⁴ Une volonté politique est nécessaire, comme l'est une direction efficace et bien informée capable de concevoir et d'exécuter une stratégie pour donner accès aux femmes et changer la culture du lieu de travail. Cela peut être fait.

Les inégalités commencent au moment où les femmes ont des enfants. Et ceci entrave aussi leur participation égale à la science et à la technologie. En 2008, 75 % des femmes de 25 à 49 ans travaillaient au Royaume-Uni, mais pour les femmes avec des enfants de moins de cinq ans, cette proportion était de 57 %. Tandis que 38 % des femmes avec des enfants à charge travaillent à temps partiel, cela n'est vrai que pour 4 % seulement des hommes, ce qui reflète à la fois les stéréotypes existants et le véritable impact de la perte de salaires des femmes par rapport aux hommes. L'éducation des enfants est une tâche onéreuse et l'on estime que les familles subissent une perte moyenne de 200 000 livres sterling par enfant jusqu'à l'âge de 18, une bonne partie de celle-ci affectant les revenus des femmes. Ce sont

³ Conclusions concertées, 12 mars 2004, telles qu'elles ont été adoptées par la Commission de la condition de la femme à sa quarante-huitième session (1-12 mars 2004). Le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes. Voir Conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme concernant les domaines critiques du Programme d'action de Beijing, 1996-2009, ST/ESA/327, p133-137.

⁴ Olympics Delivery Authority, Lorraine Martin, Head, employment skills, equality and inclusion, déclaration, Réunion préparatoire de la Commission nationale des femmes (CSW) Londres, octobre 2010.

aussi principalement les femmes qui doivent s'occuper des soins aux personnes âgées et il y a environ 2,5 millions de personnes qui sont des « super aides familiales » et qui doivent s'occuper à la fois de jeunes et de personnes âgées. Quarante-vingt pour cent de celles-ci sont des femmes, la plupart d'âge moyen. Elles peuvent percevoir l'allocation d'aide familiale de 53,90 livres mais seulement si leurs revenus sont inférieurs à 100 livres par semaine et si elles ne reçoivent pas d'autres prestations. La NAWO exhorte les gouvernements à reconnaître le fardeau que ces aides familiales portent, et l'obstacle que leur rôle représente pour la poursuite de leur carrière, ce qui, à son tour, affecte la capacité des femmes de conserver un emploi bien rémunéré et le niveau de leurs prestations de retraite. Les gouvernements font des économies au détriment des femmes.

Le Programme d'action de Beijing inclut une proposition selon laquelle les pays devraient établir des budgets parallèles indiquant la contribution que le secteur bénévole (troisième secteur) apporte à la prospérité nationale. Jusqu'ici, aucun des signataires du Programme n'a adopté des mesures de cette nature. Celles-ci accroîtraient le respect pour le travail bénévole, élèverait le statut des femmes et promouvrait l'objectif d'un salaire égal pour un travail de valeur égale. L'égalité des revenus entre les sexes contribuerait aussi à la productivité nationale et aiderait à réduire toutes les formes de violence contre les femmes, surtout la violence familiale.

La NAWO compte parmi ses membres des organisations qui travaillent pour des catégories spécifiques de femmes comme les veuves pour lesquelles les difficultés énumérées ci-dessus sont encore plus grandes, surtout dans le monde en développement où les pratiques traditionnelles néfastes les rendent particulièrement vulnérables. Les Widows for Peace and Democracy (WPD) soulignent que les statistiques nationales ne comportent pas suffisamment de données sur le statut conjugal et que l'on s'efforce, pour cette raison, d'assurer la mise en œuvre des accords conclus à la cinquante-quatrième session de la CCF en vue de la ventilation des données par statut conjugal ainsi que par sexe et par âge. Le veuvage est une des principales causes d'abandon scolaire des filles, et les femmes chefs de famille et les enfants mariées sont le plus souvent des enfants de veuves. Les veuves subissent aussi une plus grande discrimination que les femmes mariées en matière de formation et d'emploi et font aussi l'objet de lois sur l'héritage particulièrement discriminatoires et de beaucoup de violence tant au niveau familial qu'en tant que victimes de viols, surtout quand elles ont été expulsées de leur domicile et devient des personnes déplacées et des sans-abri.

Mesures a prendre

- Mettre en œuvre les accords conclus précédemment à la CCF tels que ceux qui ont trait à la collecte et l'analyse de données ventilées par statut conjugal ainsi que par sexe et par âge.
- Combattre les stéréotypes sexistes tout au long de la vie et les stéréotypes touchant au statut conjugal à partir de la puberté.
- Garantir l'accès à l'éducation pour les filles, surtout pour les enfants de veuves ; superviser les systèmes d'éducation pour garantir que tous les enfants continuent de bénéficier d'un enseignement dépourvu de préjugés en les protégeant de convictions religieuses ou culturelles particulières néfastes qui compromettent l'égalité entre les sexes et renforcent les rôles traditionnels.

- Renforcer l'enseignement des carrières afin de permettre aux enfants de voir le potentiel qui existe dans toutes les professions disponibles, sans tenir compte des stéréotypes sexistes.
- Offrir des images précises de l'attrait que l'ingénierie moderne présente pour les deux sexes.
- Encourager les diplômés des écoles à planifier à long terme, notamment à voir l'importance qu'il y a de contribuer à un plan de retraite.
- Mobiliser le soutien des médias pour promouvoir les rôles des femmes et des hommes qui font actuellement l'objet de stéréotypes sexistes. S'efforcer d'obtenir l'appui des médias pour éliminer la ségrégation dans l'emploi.
- Examiner les emplois considérés actuellement comme des emplois « féminins » ou « masculins » et réexaminer leur valeur pour la communauté. Ajuster peu à peu, en conséquence, les salaires, les rémunérations et les retraites.
- Encourager les associations et les sociétés professionnelles de science et d'ingénierie à nommer des femmes à leurs conseils d'administration (ou exiger d'elles qu'elles le fassent). Cette mesure devrait être prise dans un contexte où tous les conseils sont tenus de nommer des femmes.
- Augmenter suffisamment les retraites publiques pour donner à tous les retraités un niveau de vie de base et, lorsque les États Membres ne les accordent pas, transformer l'octroi de retraites en un droit fondamental minimum.
- Engager les États Membres à établir des comptes parallèles qui reflètent la valeur du travail non rémunéré.
